



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

APPEL À PARTICIPATION POUR UN NUMÉRO THÉMATIQUE

« LE PLURILINGUISME EN CONTEXTES ASIATIQUES : DYNAMIQUES ET ARTICULATIONS »

Fabienne Leconte, Vasumathi Badrinathan, Gilles Forlot

Université de Rouen, Université de Mumbai et INALCO

Date limite de réception des contributions : **30 avril 2017**

Envoi des contributions à : glottopol@univ-rouen.fr

Vasumathi BADRINATHAN (Université de Mumbai) : vasu@vasumathi.net

Gilles FORLOT (INALCO) : gilles.forlot@inalco.fr

Fabienne LECONTE (Université de Rouen) : fabienne.leconte@univ-rouen.fr

Consignes pour la remise des textes : voir <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

Date de parution : **janvier 2018**

1) *Hi, what did you guys do yesterday when I was not around ?*

Bait. It was a good class.

Kidhar thee? Maaza kadé notes ahéth...

Arré wow, thanks yaar !

2) *Wah lau ! Why you say 6-2 is 2 mah ? You bodoh leh! Must study harder lah.*

Le premier extrait présenté ci-dessus représente un dialogue quotidien dans une salle de classe à Mumbai (grande ville cosmopolite indienne), entre jeunes étudiants. Une rencontre entre plusieurs langues (anglais, hindi, marathi) révélant une polyglossie ordinaire et un exemple du métrolinguisme tel que décrit par Pennycook et Otsuji (2015). Le second extrait transcrit l'exclamation d'un jeune Singapourien face à l'erreur de calcul de l'un de ses camarades. On y entend ce que l'on a coutume d'appeler le *singlish*, forme locale de l'anglais témoignant, par l'usage d'une prosodie particulière, de particules et de lexèmes provenant de différentes langues chinoises et du malais, des intenses contacts de langues dans la région depuis des générations. Nous pourrions multiplier les exemples en ayant recours à d'autres contextes : philippin, malaisien, hongkongais, etc., qui attestent de l'emploi au quotidien de variantes de contact. Ces deux exemples illustrent des formes de plurilinguisme en contextes asiatiques où une langue européenne semble occuper un espace particulier.

Historiquement, le contexte asiatique atteste d'une présence ancienne d'un multilinguisme¹ reconnu par la société et parfois institutionnalisé par les gouvernements (Ferguson, 1996 ; Weber, 2014). À ce multilinguisme originel sont venues s'ajouter des langues apportées par les migrations, les colonisations puis la mondialisation. Celles-ci occupent différents espaces et fonctions dans un contexte d'échanges accrus. Parallèlement, la construction moderne des Etats-Nations a contribué à la diffusion des langues ayant différents niveaux d'officialité. Les rapports de force ont été modifiés. Le multilinguisme et le plurilinguisme se caractérisent alors par la présence d'une multitude de langues mais également par des dynamiques nouvelles entre les langues qui évoluent à la faveur de ces changements. Ces dynamiques peuvent être analysées différemment selon les chercheurs : ainsi Montaut (2001) qualifie le plurilinguisme indien de fluide, prenant le contre-pied d'une description conflictuelle des situations de plurilinguisme (Calvet, 1999 [1987]).

Alors qu'à l'heure actuelle l'Europe revisite le plurilinguisme dans un contexte renouvelé et recréé par des facteurs tels l'immigration et la reconnaissance des langues minoritaires et régionales, plusieurs pays asiatiques sont multilingues depuis leur indépendance. Le multilinguisme qui y existe est accepté comme étant naturel et spontané dans des pays comme l'Inde (Montaut, 2001). Précisons néanmoins qu'il existe des conflits linguistiques provoqués par des facteurs politiques, notamment par l'imposition de la langue nationale ou la vague de régionalisme orienté vers la sauvegarde des langues locales au détriment de l'anglais. Ces conflits vont au-delà d'un simple « ressentiment psychologique », comme nous le rappelle Nayar (1969), car ils soulignent d'un côté la situation avantageuse pour ceux qui maîtrisent ces langues et de l'autre, le « fardeau de discrimination » vis-à-vis des autres. Pour autant, les diasporas, les migrations, les mobilités étudiantes transforment radicalement les paysages linguistiques, y compris dans des pays réputés monolingues comme le Japon ou la Corée (Martinez, 2013).

D'autres pays, plurilingues historiquement, ont connu dans les dernières décennies des politiques de construction nationale par la diffusion d'une langue commune (par ex. l'Indonésie), d'homogénéisation linguistique (cf. la République populaire de Chine ou Singapour), voire des tentatives de « monolinguisation » ou de « bilinguisation » postcoloniale (cf. respectivement la Malaisie et Singapour). Ces tendances induisent souvent des déséquilibres sociaux et des tensions qui perdurent autour de questions de politiques linguistiques, notamment éducatives. L'enjeu, pour les diverses communautés en présence, est souvent celui de la langue imposée comme celle de la nation indépendante (cf. Hong Kong et la place conflictuelle du mandarin et du cantonais ; les Philippines et les débats qui s'y jouent sur l'identification de la langue nationale ; la place du hindi dans le sud de l'Inde...) et, par extension, celui de la place des langues locales et/ou des langues ex-coloniales dans l'enseignement. Ces tensions sont manifestes par exemple en Asie du Sud Est (Rappa et Wee 2006 ; Lee et Suryadinata 2007), notamment vis-à-vis de la place du français au Vietnam et au Laos et de celle de l'anglais en Malaisie et aux Philippines. Se pose aussi la question de l'anglais nativisé (Kachru, 1985), de l'Inde aux Philippines en passant par Singapour et Hong Kong ou de son enseignement comme langue internationale, comme en témoigne l'exemple récent des politiques scolaires favorisant l'anglais comme langue de scolarisation en Birmanie ; sur ce point et sur l'ASEAN en particulier, voir Kirkpatrick, 2010.

Ces contextes interrogent de nombreuses notions et concepts majeurs en sociolinguistique. On pourrait citer par exemple l'opposition langue / dialecte à propos de la Chine ; la notion même, ici et là, de langue minoritaire ; celle de communauté linguistique ou sociale qui peut

¹ Nous différencions après Coste (2010) le multilinguisme vu comme la cohabitation entre plusieurs langues dans un même espace étatique du plurilinguisme considéré comme la maîtrise par un individu de plusieurs langues à des degrés divers.

être interrogée au travers de la situation des locuteurs de langues chinoises en Malaisie, à Singapour et en Indonésie. On peut aussi réfléchir à la place et au rôle de l'anglais comme langue véhiculaire du continent, y compris pour des pays comme le Vietnam où le statut de langue (post)coloniale est complexe. Le rapport aux ex-puissances coloniales pose aussi la question de la prise en compte du travail de l'histoire dans et par les langues, notamment celles des ex-colonisateurs. D'un autre point de vue, on peut s'interroger sur les rapports des ex-puissances coloniales à leurs anciennes colonies. Selon quelles modalités, les pays ex-colonisateurs reconfigurent leur présence y compris linguistique dans leurs anciennes colonies ? Avec quelles conséquences ?

À ces complexités sociolinguistiques des pays asiatiques s'ajoute la question de l'enseignement des langues étrangères, y compris européennes. Cet enseignement fait souvent peu de cas de la diversité des répertoires des apprenants. Les situations sont très diversifiées dans les classes où les enseignants emploient les méthodologies les plus diverses : des plus traditionnelles comme l'utilisation du Mauger bleu (1953-1957) pour le français aux plus récentes, souvent importées/adaptées de l'occident, comme la perspective actionnelle. Les difficultés rencontrées dans l'application de méthodologies éducatives venues de l'occident ont contribué à la réflexion sur les cultures éducatives et cultures d'enseignement particulièrement féconde dans les années 2000 (Pauzet, 2002 ; Beacco *et al.*, 2005 ; Cortier, 2005). Les apprenants asiatiques, chinois et japonais surtout, représentent alors une figure de l'altérité, ce qui a pu mener à des formes de culturalisme stéréotypé, l'Orient étant alors présenté comme « traditionnel » opposé à la modernité occidentale. A succédé à cette opposition une réflexion sur les contextualisations du CECRL (Castellotti et Nishiyama, 2011) qui vise une critique de fond de l'universalisme méthodologique. Ainsi, aux syncrétismes langagiers illustrés plus haut, correspondent ou non des syncrétismes dans les politiques et habitudes éducatives que l'on retrouve aux différents échelons des sociétés : dans les instructions officielles jusque dans les salles de classe.

Ce numéro souhaite interroger l'articulation entre situations sociolinguistiques plurilingues et didactique des langues, y compris du FLE dans des contextes asiatiques. Ces contextes nous apparaissent en effet peu documentés dans la littérature académique francophone à l'inverse d'autres contextes continentaux (africains et américains), qui pour des raisons historiques, ont contribué à construire la réflexion sociolinguistique et didactique francophone. Ce sera donc l'occasion d'éprouver des modèles et des approches construites précédemment. Pour ce faire, les échanges et les dialogues interdisciplinaires sont les bienvenus. Ainsi, bien que cet appel à contributions s'adresse en priorité aux sociolinguistes et didacticiens des langues, des textes soumis par des chercheurs venant d'autres horizons (anthropologues, géographes, historiens, etc.) seront appréciés.

Axes de travail

Les propositions de textes pourront s'articuler autour des axes de travail suivants:

Dynamiques des plurilinguismes et constructions identitaires. Articulations entre langues et territoires

On s'intéressera dans cet axe à mieux connaître les usages et les perceptions du multilinguisme des Etats et du plurilinguisme des citoyens dans les mondes postcoloniaux. Sera interrogée notamment la place prise par la langue de l'ex-puissance coloniale dans ses relations avec les langues du pays. Les situations s'organisent selon des statuts différents et

des prestiges inégaux dans des dynamiques qu'il convient d'éclairer. Une attention particulière sera portée aux situations urbaines révélatrices des dynamiques plurilingues.

Ces questions peuvent être illustrées par l'exemple de l'Inde considérée comme un des modèles du multilinguisme avec entre 800 et 1600 langues (selon les sources). Bien que l'hindi soit nommé langue officielle à côté de l'anglais, « il s'agit d'un pays où une seule langue ne peut définir son statut de nation » (Annamalai, 2008). La correspondance langue / territoire mise en avant dans les politiques linguistiques actuelles en Inde garde sa puissance symbolique et politique alors que la dispersion de la population sur tout le territoire de la nation rend caduc le bornage du territoire tel qu'il est mis en place par les politiques linguistiques actuelles.

D'autres situations asiatiques présentent des traits à la fois comparables et différents où les questions conflictuelles et altéritaires sont toujours présentes à des degrés divers dans les dynamiques plurilingues.

Politiques linguistiques et éducatives

Dans des contextes multilingues, les institutions étatiques mettent en place des politiques destinées à organiser la place dévolue à chacune des langues en présence. Les langues medium d'enseignement et objet d'enseignement sont souvent choisies en amont de l'établissement voire imposées à celui-ci. Cet axe accueillera des contributions analysant les différentes politiques linguistiques et éducatives, y compris dans leurs dimensions historiques, et leur impact sur les pratiques de formation.

On s'intéressera ici aux positionnements des institutions vis-à-vis du plurilinguisme des apprenants. En effet, les institutions éducatives dans ces contextes multilingues peuvent s'adapter afin de prendre en compte et développer le plurilinguisme des élèves ou, à l'inverse, rester attachées à la vision d'un enseignement cloisonné des langues, sans mouvement ou dialogue entre elles. La plupart des situations se situent entre ces deux pôles sans pour autant qu'il y ait toujours adéquation entre les politiques linguistiques et éducatives des institutions et les pratiques, diversifiées elles aussi en fonction du type d'établissement et du public. On s'interrogera d'une part sur les tensions entre les prescriptions *in vitro* et les pratiques *in vivo* articulées aux différents échelons des sociétés et, d'autre part, sur les positionnements des différents acteurs éducatifs. La diversification ou non de l'offre de langues locales et étrangères dans les systèmes éducatifs peut aussi être étudiée en lien avec les choix affichés.

Syncrétismes méthodologiques et prise en compte du plurilinguisme

La diffusion du CECRL en Asie dans des contextes souvent plurilingues a été favorisée par l'importance prise par les niveaux communs de référence, notamment pour la poursuite d'études à l'étranger dans des pays occidentaux. Cela a conduit à de nombreux syncrétismes méthodologiques entre adhésion, injonctions parfois contradictoires, séductions, impositions.

Les classes de langue sont alors des laboratoires de rencontres hétérogènes, linguistiques et culturelles. On s'intéressera dans cet axe à la présentation de recherches portant sur les réceptions du CECRL, ses adaptations, ses contextualisations. Des études historiques et anthropologiques sur les pratiques d'enseignement dans cette région du monde pourront éclairer les situations actuelles. On présentera aussi dans cet axe des démarches destinées à favoriser la mise en place d'une compétence plurilingue et pluriculturelle chez les apprenants, telle que définie par le CECRL comme plurielle, composite et évolutive et aux éventuelles résistances rencontrées. Seront investiguées par exemple les démarches mettant en œuvre les TICE pour promouvoir le plurilinguisme. La pression normative et monolingue peut être moindre dans certains usages médiés. D'autres recherches portant sur des démarches prises en charge par les locuteurs telles que les expériences d'enseignement des langues dans les diasporas, ou novatrices comme les approches plurielles, trouveront leur place ici.

Bibliographie

- Annamalai, A., 2008, « Contexts of Multilingualism », In Kachru, B., Kachru, Y., Sridhar, S.N., (dirs.), *Language in South Asia*, New York, Cambridge University Press, pp. 223-234.
- Beacco, J-C., Chiss J-L., Cicurel F., Véronique D., 2005, *Les cultures éducatives et linguistiques dans l'enseignement des langues*, Paris, PUF.
- Calvet, L.-J., 1999 [1987], *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette.
- Castellotti, V. et Nishiyama N., 2011, *Contextualisations du CECR. Le cas de l'Asie du Sud-Est*, Français Dans le Monde Recherches et Applications N°50.
- Cortier, C., 2005, « Cultures d'enseignement/cultures d'apprentissage : contact, confrontation et co-construction entre langues-cultures », *ELA, Etudes de linguistique appliquée* N° 140 2005/4, pp. 475-489.
- Coste, D., 2010, « Diversité des plurilinguismes et formes de l'éducation plurilingue et interculturelle », dans Castellotti V., (dir.), *Les plurilinguismes*, Notions en questions en DDL, Vol 7 N° 1, pp. 141-165.
- Ferguson, C., 1996, *Sociolinguistic perspectives: Papers on language in society, 1959-1994*, Ed. by Thom Huebner, Oxford & New York, Oxford University Press.
- Kachru, B., 1985, « Standards, codification, and sociolinguistic realism: the English language in the Outer Circle », dans R. Quirk & H.G. Widdowson (dir.), *English in the World : Teaching and Learning the Language and Literatures*, Cambridge, CUP, pp. 11-30.
- Kachru, B., Kachru, Y., Sridhar, S.N., 2008, *Language in South Asia*, New York/Cambridge, CUP .
- Kirkpatrick, A., 2010, *English as a Lingua Franca in ASEAN. A Multilingual Model*, Hong Kong, Hong Kong University Press.
- Lee, H. G. et Suryadinata, L., (dirs), 2007, *Language, Nation and Development in Southeast Asia*, Singapour, ISEAS.
- Martinez, P., (dir.), 2013, *Dynamique des langues, Plurilinguisme et Francophonie. La Corée*, coll. « Actes académiques », Paris, Riveneuve.
- Mauger, G., 1953-1957, *Cours de Langue et de Civilisation française*, T1 à 4, Paris, Hachette.
- Montaut, A., 2001, « Diaspora des langues en contexte multilingue : l'Asie du Sud », *Faits de Langue* 18, pp. 53-65.
- Nayar, B. Raj., 1969, *National Communication and Language Policy in India*, New York, Frederick A Praeger Publishers.
- Pauzet, A. 2002, (coord.), *Habitudes culturelles d'apprentissage dans la classe de français langue étrangère*, Angers, Les éditions de l'UCO.
- Pennycook, A., Otsuji, E., 2015, *Metrolingualism : Language in the city*, New York, Routledge.
- Rappa, L., Wee, L., 2006, *Language Policy and Modernity in Southeast Asia*, New York, Springer.
- Weber, J.-J., 2014, *Flexible Multilingual Education*, Bristol, Multilingual Matters.